



Notice biographique sur Jean-Joseph Walter  
Published In : Liber memorialis : l'Université de Liège depuis sa  
fondation, 2<sup>ème</sup> partie, la famille universitaire, p.1-4

**Walter (JEAN-JOSEPH)**, naquit à Namur le 2 Janvier 1773, et mourut à Bruxelles le 12 avril 1845. Il fit d'excellentes études humanitaires et sortit du collège bien pourvu de latin, même de grec. Il prit ses grades en Philosophie et Lettres à l'Université de Louvain, où se fortifia son goût pour les langues et les chefs-d'oeuvre littéraires de l'antiquité classique. C'est sans doute à cette fréquentation assidue des grands maîtres, à cette beauté inhérente à leur style, au travail d'intelligence qu'ils provoquent nécessairement, que Walter dut cette élégance, cette précision d'idées, cette justesse d'expression que l'on remarquait dans tout ce qui sortait de sa plume.

Cependant l'étude de la littérature ne lui fit pas négliger celle des sciences exactes, qu'il cultiva avec une véritable passion. Son aptitude plus qu'ordinaire lui permit d'entrer, dès l'âge de 17 ans, au service militaire, en qualité d'officier ingénieur. Deux ans plus tard, il fut nommé premier lieutenant du génie. Attaché de coeur au parti populaire, il intervint dans presque toutes les luttes qui signalèrent la révolution brabançonne. Après la conquête de la Belgique par les armées françaises, il déposa son épée et entra dans la carrière administrative. Il fut successivement conseiller municipal de Namur, greffier en chef du tribunal de commerce, adjoint au maire, membre du Conseil général communal, conseiller de préfecture et en même temps inspecteur des chemins vicinaux, membre du comité de vaccine qui faisait alors sa première apparition, directeur de la bibliothèque départementale, membre du jury d'instruction publique, président du Conseil général du département de Sambre-et-Meuse, vice-président du Conseil d'inspection du dépôt de mendicité, qu'il réorganisa complètement, vice-président du Conseil des arts, de l'agriculture et du commerce et vice-président de l'administration des études.

Pendant cette seconde période de sa vie, un grand nombre de missions spéciales lui furent confiées ; la manière dont il s'en acquitta témoigne de la variété de ses connaissances et de la droiture de son jugement.

Après la chute de Napoléon, il fut réintégré dans ses fonctions de conseiller d'intendance, et au bout de quelques temps, élu membre de la Députation des Etats de la province de Namur. Le roi Guillaume I, qui connaissait son mérite, l'appela en 1817 à Bruxelles pour lui communiquer ses vues sur l'érection prochaine des Universités, et le nomma secrétaire-inspecteur de l'Université de Liège, avec faculté de résider dans la capitale, où le Gouvernement aurait incessamment besoin de mettre à contribution son savoir et son esprit des affaires. Dans ce nouveau poste de confiance, où tout était à faire, il parvint bientôt à mériter l'estime et l'affection de tout le corps académique, en s'interposant officieusement dans le débat des questions compliquées qui se présentaient chaque jour. Il fut non-seulement un médiateur éclairé ; mais c'est tout simplement lui rendre justice que de le considérer comme le véritable organisateur de l'Université de Liège.

Lorsqu'il s'agit de construire une Salle académique, il proposa hardiment de démolir l'ancienne église des Jésuites et d'ériger, sur son emplacement, la grande rotonde qui sert depuis trente-trois ans aux séances publiques (v. l'art. WAGEMANN). Il rencontra l'opposition la plus vive de la part des conservateurs ; il n'en poursuivit pas moins courageusement sa tâche, et c'est à son énergie, à sa persévérance, à sa fermeté, que la ville de Liège est redevable de cette construction utile, sinon élégante. Les Annales académiques, du reste, font suffisamment foi de tous les services que Walter a rendus à son établissement de prédilection.

En 1824, le Sénat académique lui délivra solennellement le diplôme honorifique de docteur en Philosophie et Lettres. C'est la marque de déférence à laquelle il fut le plus sensible.

En 1825, le Roi lui envoya la croix de l'ordre du Lion Belgique. La même année, le 26 novembre, l'Académie de Bruxelles le porta sur la liste de ses membres honoraires. La même année encore, il fut nommé inspecteur-général de l'instruction publique. Il obtint sa retraite lors de la réorganisation universitaire de 1835 ; les fonctions de secrétaire-inspecteur furent supprimées et, conformément à la nouvelle loi, le Roi nomma un administrateur-inspecteur dans chacune des deux Universités de Liège et de Gand, les seules maintenues.

En dehors de ses travaux administratifs, nous ne connaissons aucune oeuvre écrite de Walter ; il n'en est pas moins certain qu'il se serait distingué comme publiciste s'il avait voulu l'être : il lui a suffi de remplir ses fonctions avec une supériorité réelle et de contribuer, dans le rayon de sa sphère d'activité, au développement des hautes études en Belgique.

M. Fraikin a reproduit en marbre, avec un rare bonheur, les traits de Walter ; il serait certainement désirable que l'Université de Liège possédât une copie de ce beau buste.